

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

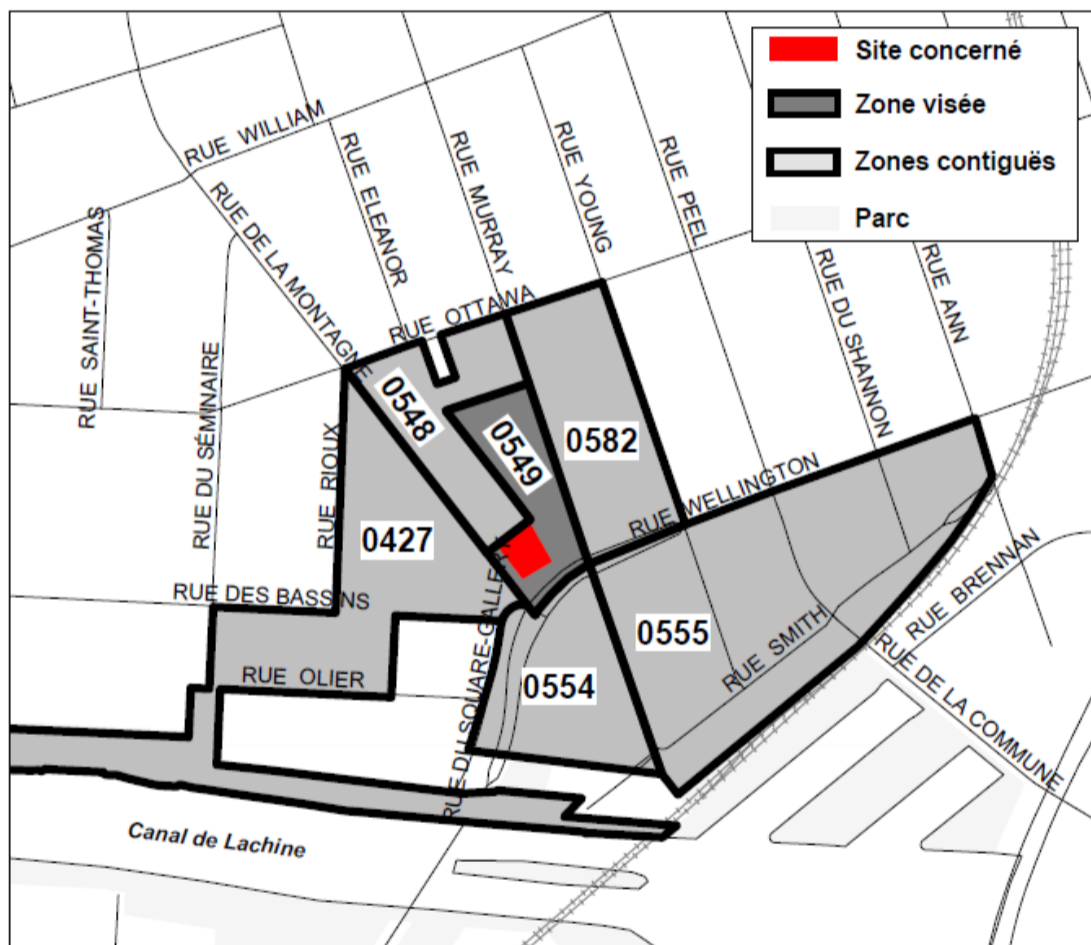
Premier projet de résolution CA23 220236 adopté en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation (RCA04 22003)

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le premier projet de résolution CA23 220236 visant à autoriser l'usage « massage » pour le local 203 du bâtiment situé au 1195, rue Wellington (dossier 1238208002) :

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement a adopté, lors de sa séance ordinaire du 10 juillet 2023, le premier projet de résolution indiqué ci-dessus et tiendra une assemblée publique de consultation le **30 août 2023, à compter de 18 h**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, 2^e étage, en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1).

Ce premier projet de résolution vise à autoriser l'usage « massage » pour le local 203 du bâtiment situé au 1195, rue Wellington, selon les autorisations et exigences énoncées, et ce, malgré l'article 257.1 (un établissement de massage doit être situé à une distance minimale de 300 m d'un autre établissement de massage) du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280).

Le territoire concerné par ce projet particulier comprend la zone visée 0549 ainsi que les zones contiguës 0427, 0548, 0554, 0555 et 0582 situées sur le territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest, tel qu'illustré ci-dessous :



Lors de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil d'arrondissement désigné par ce dernier, expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce premier projet de résolution contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

Ce premier projet de résolution de même que le plan des zones concernées sont disponibles pour consultation au Bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h.

Le sommaire décisionnel est accessible sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse montreal.ca/articles/consultations-publiques .

FAIT à Montréal, le 15 août 2023.

Le secrétaire d'arrondissement substitut,
Daphné Claude